

Participation des usagers : de l'implication à la coopération

2 au 4 décembre 2024
(3 jours - 21 heures)

Fil rouge : **Alain Morel**, Administrateur de la Fédération Addiction, Psychiatre et Addictologue, directeur général, Oppelia et **Nicolas Chottin**, Doctorant-Entrepreneur en Sciences de l'Éducation et de la Formation sur l'inclusion et la professionnalisation des pairs (médiateur de santé pair entre 2013 et 2022 en CSAPA-CAARUD).

Deux décennies de prescription de la loi 2002-2 (rénovant l'action sociale et médico-sociale) permet d'identifier une normalisation très lente de la participation des usagers dans les pratiques. Pourtant depuis peu, le nombre croissant d'expériences de terrain, de formation, de recherche et de politiques publiques centrées sur une participation plus efficiente des usagers laisse entrevoir une évolution. L'intégration et la professionnalisation de pairs sur les terminologies de « médiateurs de santé pairs », de « patients experts », de « pairs-aidants », ... dans les équipes y contribuent activement.

L'implication des personnes dans leur parcours de soins, dans leur structure d'accompagnement, auprès de leurs pairs et dans la société renforce ainsi une redéfinition de leur place comme acteur et auteur de leur parcours. L'apparition et l'appropriation de concepts comme le pouvoir d'agir (*empowerment*), le rétablissement (*recovery*), les savoirs expérientiels (*experiential knowledge*), le soutien par les pairs (*peer-support*) puis la pair-aidance s'inscrivent ainsi comme des indicateurs de leur implication et d'un changement de culture professionnelle à consolider.

D'un besoin spécifique identifié, cette formation, démarrée en 2021, vise le renforcement d'une coopération usager-professionnel adaptée au champ de l'addictologie comme un indispensable au développement de ces pratiques, l'accompagnement des personnes et l'expertise collective.



Programme de la formation

JOURNÉE 1

Matinée 1 :

- Explicitation des représentations et des attentes des participants
- Historique de la création de cadres d'alliance entre usager et professionnel dans les structures
- Définition des acteurs : qu'est-ce qu'un professionnel ? qu'est-ce qu'un usager ?
- Travail autour d'aspirations communes : rétablissement, bien être, réduction des risques et des dommages, égalité des savoirs etc.

Après-midi 1 :

- Décrire, comprendre et connaître les droits des usagers : intervention d'un.e représentant.e d'usagers

JOURNÉE 2

Matinée 2 :

- Évolution de la clinique grâce à l'implication des usagers dans la construction des parcours d'accompagnement.

Après-midi 2 :

- Évolution de la culture professionnelle par l'intégration des usagers dans les équipes : la place du médiateur de santé pair dans les établissements

JOURNÉE 3

Matinée 3

- Quelle réflexion au sein des établissements pour l'intégration d'usagers, de médiateurs de santé pairs, dans les projets d'accompagnement ? Qu'est-ce que cela change pour les professionnels ?

Après-midi 3 :

- Quelles formations pour les médiateurs de santé pairs ? État des lieux et perspectives
Bilan et évaluation de la session

Objectifs de la formation

- Favoriser une co-opération usagers-professionnels en addictologie (leviers et freins de représentations et de pratiques)
- Identifier des ressources expérientielles usagers-professionnels pour les intégrer dans l'accompagnement des personnes
- Définir les concepts cités ci-dessus dans leur dimension historique, théorique et pratique
- Comprendre les différents ressorts de participation et de pair-aidance dans les structures (droits des usagers, bénévolat, salariat, dispositif innovant, ...)

Méthode

L'essentiel des méthodes utilisées repose sur les principes de pédagogie interactive pour adultes. Cette formation est conçue comme un temps d'apprentissage alternant analyse de pratiques et apports conceptuels, épidémiologiques et légaux. Elle s'appuie sur les savoirs et savoir-faire des stagiaires et s'adaptent à leurs demandes et à leurs niveaux. Une auto-évaluation sera réalisée avec le groupe de participants et le formateur en fin de session de formation.

Public et prérequis

Les professionnels du secteur de l'addictologie, incluant les pairs aidants salariés de la structure.

Prérequis : Faire partie du public ciblé identifié. Pas d'autres prérequis en termes de formation ou de diplôme

Cette formation est limitée à 16 participants

Tarifs

Adhérent Personne Physique	330 €
Personnel de Structure Adhérente	450 €
Non-Adhérent	570 €
Formation Continue	750 €

Lieu

Siège de la Fédération Addiction

104 rue Oberkampf
75011 Paris

Passé le porche au fond à gauche du chemin pavé

Métro : Ligne 2 : Ménilmontant /
Ligne 3 : Rue Saint Maur (sortie 1)



Contact

+33 (0)1.55.78.45.51

formation@federationaddiction.fr